



Paris, le lundi 30 septembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE



« La France vue par ses habitants »

Un grand concours photographique dédié au cadre de vie quotidien des Français

A l'occasion des 20 ans de la loi du 8 janvier 1993 dite « loi Paysage », le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie lance, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, un concours photographique national autour des paysages du quotidien.

La « loi Paysage » vise à protéger et à mettre en valeur les paysages qu'ils soient remarquables ou quotidiens. Premier outil juridique dédié aux paysages, cette loi a notamment permis leur prise en compte dans le cadre légal et notamment dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement.

Contrairement aux paysages exceptionnels qui bénéficient de protections et de valorisation, **les paysages du quotidien sont peu reconnus, or ils constituent une composante essentielle du cadre de vie de « tous les jours » des habitants et expriment la richesse de notre patrimoine commun.**

Montrer ce que l'on voit ou aperçoit depuis son appartement, la fenêtre de son bureau, sa cour d'école, pendant le trajet vers son lieu de travail et le capturer par une photographie !

A travers ce concours, le ministère souhaite replacer les paysages du quotidien au cœur des préoccupations des Français et les inciter à être les acteurs de leur cadre de vie. Scolaires ou particuliers, petits ou grands, ils sont donc invités à capturer dans une ou plusieurs photographies LEUR paysage quotidien, LEUR cadre de vie qu'il soit urbain, périurbain, rural ou naturel.

Focus sur les jeunes !

Une catégorie est spécialement consacrée aux projets pédagogiques d'environnement et de développement durable. Les jeunes des écoles élémentaires, collèges, lycées, établissements spécialisés pour les élèves en situation de handicap et centres de loisirs peuvent, avec l'aide de leur enseignant ou animateur, proposer une séquence photographique par classe ou groupe de loisirs.

Des fiches pédagogiques adaptées au programme scolaire des classes participantes sont proposées aux enseignants afin de les accompagner dans ce projet.

Ce qu'il faut retenir !

Concours gratuit et ouvert à tous du mardi 1^{er} octobre 2013 au vendredi 31 janvier 2014
Inscriptions, règles du concours, téléchargements des photographies, informations en ligne sur :
www.mon-paysage-au-quotidien.fr

A gagner : Ipad avec écran Retina, tablette Google Nexus 7 et carte cadeau, pour la catégorie particuliers. Vidéoprojecteur interactif et appareils photos numériques, pour la catégorie scolaires.

|| Les partenaires



Plus d'informations en ligne :

Pourquoi sensibiliser les plus jeunes à la notion de paysage ?
http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_1_-_focus_jeunes.pdf

Le paysage : de quoi parle-t-on ?
http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_2_-_le_paysage.pdf